

Séance publique du 2 mai 2006

Délibération n° 2006-3356

commission principale : développement économique

objet : **Démarche [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien au Medef Lyon-Rhône pour son action Semer l'esprit d'entreprendre-Connaissance de l'entreprise - Année 2006 - Convention annuelle - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 avril 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte général

Favoriser la création d'entreprise constitue un levier d'intervention significatif en matière de renouvellement du tissu économique local, de développement de l'emploi et d'affirmation du dynamisme de l'agglomération.

Consciente de ces enjeux, la Communauté urbaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de, Grand Lyon, l'esprit d'entreprise, développe depuis plusieurs années une politique globale en faveur de la création et de la reprise d'entreprises : [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]. La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et financeur du dispositif.

[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] vise à augmenter le nombre d'entreprises créées ou reprises, à améliorer la pérennité des entreprises créées et à faire en sorte que plus de créateurs bénéficient d'un soutien.

L'objectif est de faire de l'agglomération le territoire référence en matière d'entrepreneuriat.

Pour répondre à ces objectifs, l'ensemble des acteurs de l'agglomération intervenant en matière de création d'entreprise s'est engagé par le biais d'une charte à travailler en réseau afin de proposer au créateur ou repreneur d'entreprise un soutien de qualité.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine soutient le Medef (Mouvement des entreprises de France) Lyon-Rhône pour son action de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et d'amélioration de la connaissance de l'entreprise.

Le Medef Lyon-Rhône développe depuis plusieurs années, des dispositifs visant à mieux faire connaître l'entreprise à des publics qui en sont par nature éloignés. C'est dans ce cadre-là que s'inscrit l'action Connaissance de l'Entreprise. Cette action vise à favoriser les échanges entre les chefs d'entreprise, le monde de l'enseignement et les structures d'insertion.

Elle se décline en trois volets :

- l'organisation de stages en entreprise pour les enseignants et le personnel de structures d'insertion,
- l'accueil de chefs d'entreprise dans les établissements d'enseignement présentant une proximité professionnelle et géographique,
- petits déjeuners-débats associant chefs d'entreprise et directeurs d'établissements.

La Communauté urbaine a soutenu le Medef Lyon-Rhône en 2005 pour cette action.

Au vu du bilan positif pour l'année 2005, il est proposé de renouveler la convention pour l'année 2006.

Les résultats obtenus par le Medef Lyon-Rhône en 2005 pour son action connaissance de l'entreprise

Nature de l'action	Objectifs fixés pour 2005	Bilan 2005
stages en entreprise	100 participants diversification des publics	112 participants dont stagiaires IUFM et structures d'insertion (2 stages sur 7)
actions de réciprocité	hausse nombre de participants. recentrage lycées professionnels débat avec les élèves.	83 participants (+ 22 % par rapport à 2004). focalisation sur les lycées professionnels. évolution vers plus d'échanges
petits-déjeuners débats	2 petits-déjeuners	13/04/05 : insertion professionnelle des jeunes 15/12/05 : les stages en entreprise : réglementation et éthique.

Les perspectives 2006

a) - la poursuite de la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre

- les stages en entreprise :

- . augmentation du nombre de participants (120 en 2006),
- . augmentation du nombre de stages consacrés aux personnels des structures d'insertion (3 en 2006),

- l'action de réciprocité :

- . maintien de l'objectif quantitatif : 90 chefs d'entreprise dans 8 établissements,
- . évolution du contenu sur la base de l'enquête de satisfaction réalisée fin 2005,

- l'organisation de 2 petits-déjeuners débats :

- . 15 février 2006 : accueil des personnes handicapées : regards croisés école-entreprise,
- . 19 avril 2006 : autres thématiques proposées : le développement durable, les nouveaux contrats de travail, la formation tout au long de la vie.

b) - la contribution au développement du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]

Le Medef Lyon-Rhône s'engage, en tant que signataire de la charte [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] à assurer la promotion du dispositif, à s'impliquer dans les actions conduites dans le cadre du dispositif et à favoriser le développement du partenariat.

Il accepte notamment de contribuer au contenu et/ou services du portail économique de l'agglomération lyonnaise par le biais de son site internet.

La proposition de partenariat

Afin de poursuivre les actions engagées en 2005 pour améliorer la connaissance de l'entreprise et l'action du Medef Lyon-Rhône au sein du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], il est proposé d'établir une convention annuelle entre la Communauté urbaine et le Medef Lyon-Rhône pour l'année 2006.

La subvention proposée est de 20 000 €.

Le budget prévisionnel de l'action pour 2006

Libellé	Dépenses (en €)	Libellé	Recettes (en €)
achats		financements publics :	
services externes	9 940	- communauté urbaine de Lyon	20 000
frais de personnel	50 900	- Région	23 000
déplacements et missions réceptions	950	autofinancement	18 790
total	61 790		61 790

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer la convention de partenariat avec le Medef Lyon-Rhône pour l'année 2006.

2° - Approuve le versement d'une subvention d'un montant de 20 000 € pour l'exercice 2006 au Medef Lyon-Rhône.

3° - Cette dépense sera imputée au budget de la Communauté urbaine - exercice 2006 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0757.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,